

**Communiqué de presse**1<sup>er</sup> avril 2005**M.N.A.M.****La Mutuelle Nationale Aviation Marine confie l'évolution,  
la supervision et l'administration de son système  
d'information à Sodifrance.**

*Le système d'information de la MNAM a été déployé dans une architecture centralisée Citrix. La supervision et l'administration à distance de leurs infrastructures s'appuient sur l'offre Professional Monitoring de Sodifrance.*

**■ MNAM, Mutuelle Nationale Aviation Marine**

Créées en 1945, lors de la mise en place de la sécurité sociale, la Mutuelle Aviation et la Mutuelle de la Marine ont poursuivi, pendant plus d'un demi-siècle, un même but : favoriser l'accès aux soins pour tous.

Défendant ces valeurs, il était logique que ces deux entités du Ministère de la Défense se regroupent afin d'offrir le meilleur de leur protection sociale dans les domaines de la santé, de la prévoyance et des œuvres Mut (soins dentaires, centres optiques et audioprothèse). La Mutuelle Nationale Aviation Marine est ainsi née le 19 juin 1997.

Présente sur tout le territoire français, la MNAM, composée de 280 collaborateurs et 13 agences, compte aujourd'hui plus de 91 000 adhérents, 137000 personnes protégées.

La MNAM se décompose en 2 Structures : MNAM Santé 280 Personnes - MNAM OM Œuvres Mut 147 Personnes.

**■ Une stratégie liée à la volonté de simplifier l'administration du système informatique**

Le système informatique de la MNAM était composé d'un ensemble d'applications gérées en interne ou hébergé à la Mutuelle de la Fonction Publique (MFP), Fédération à laquelle la MNAM est rattachée comme 28 autres mutuelles. La MFP décide en 2004 de faire évoluer son système d'information vers Citrix afin d'en faciliter l'administration. Dans un objectif d'homogénéisation la MNAM décide également de centraliser son architecture sous Citrix et choisit de faire appel à Sodifrance.

«Le choix de Sodifrance a été motivé à la fois par la notion de proximité garantissant une réactivité et la qualité de l'offre. Ce projet nécessite des moyens humains et techniques à forte expertise et nous ne pouvions pas dépendre uniquement de nos ressources et de nos compétences en interne », précise René Le Moigne, Directeur des Services Informatiques. Pour la MNAM, ce choix stratégique s'explique par deux raisons majeures. « Nous souhaitons nous concentrer sur notre cœur de métier qui consiste à garantir aux personnels et à leur famille, la meilleure



*protection sociale, continue René Le Moigne. Par ailleurs, le bon fonctionnement de notre système d'information est un aspect essentiel afin d'assurer la continuité de nos activités. La mise en place de serveurs Citrix nous a permis de faciliter l'administration de notre parc et d'en assurer une haute disponibilité ».*

### ■ Le périmètre du projet

La MNAM est désormais équipée de six serveurs Citrix (Metaframe XPe). Cette solution a permis de publier les logiciels métiers, l'émulateur permettant d'accéder à l'AS400, puis le pack Office 2000 et des applications auxquelles la MNAM accède via un browser Internet. La comptabilité doit bientôt être publiée sur deux nouveaux serveurs Citrix.

Dans la même logique de simplification de l'architecture, les PC ont été remplacés par des « clients légers », ce qui permet de limiter les interventions sur site, de réduire les coûts, d'homogénéiser le parc, d'assurer une plus grande sécurité et surtout de faciliter l'administration et la gestion des profils. En parallèle, une architecture de sauvegarde a été mise en place (solution Time Navigator de l'éditeur Atempo).

La supervision et l'administration, des serveurs Citrix, de la sauvegarde et de l'AS400, est partagée entre la MNAM et Sodifrance et se fait via l'offre Professional Monitoring, qui garantit la gestion des remontées d'alertes en temps réel, la mise en place des patchs et correctifs et permet ainsi d'anticiper tout problème éventuel.

*« Nous avons pu apprécier l'efficacité du partenariat entre Sodifrance et la MNAM, souligne René Le Moigne. Les équipes de Sodifrance apportent rapidement des solutions aux dysfonctionnements détectés. C'est très rassurant. De plus, les outils ont été affinés au cours des comités de pilotage et ont permis à la plate forme de se fiabiliser de plus en plus. Tout se passe très bien et cela nous a conforté dans notre choix, alors que Citrix est une solution relativement complexe à mettre en place, précise René Le Moigne.»*

Aussi, aujourd'hui, dans une logique de partenariat qui s'inscrit dans le temps, la MNAM envisage de sous-traiter la gestion de son parc à Sodifrance.

### A propos de Sodifrance

- Sodifrance est une société de services et d'ingénierie informatiques (SSII) forte de 853 collaborateurs présents sur 11 implantations en France et en Belgique.
- Sodifrance réalise des prestations de services informatiques auprès des grands comptes notamment dans les secteurs Banque-Assurance-Retraite et Administration-Défense. Sodifrance est le spécialiste de la modernisation des patrimoines, l'évolution vers les nouvelles technologies et les architectures SOA, grâce à des offres de solutions automatisées développées par son centre de R&D. Ses 2 filiales spécialisées, Onext et Mia-Software, interviennent en nouvelles technologies : Onext réalise des portails internet/intranet basés sur des technologies CMS en Open-Source. Mia-Software, quant à elle, développe et commercialise une suite logicielle dédiée à l'optimisation du cycle de vie des applications. Sodifrance est cotée sur Euronext Paris.

### Informations presse

#### Sodifrance :

Anne Laure MAZIN

[almazin@sodifrance.fr](mailto:almazin@sodifrance.fr)

Tél. : 02 99 23 46 00

[www.sodifrance.com](http://www.sodifrance.com)

#### 3d Communication :

Daniel Margato

[dmargato@3dcommunication.fr](mailto:dmargato@3dcommunication.fr)

Tél. : 01 46 05 87 87

[www.3dcommunication.fr](http://www.3dcommunication.fr)